

# AMNESTY INTERNATIONAL

## DÉCLARATION PUBLIQUE

Index AI : AMR 41/028/2012

AILRC-FR

29 avril 2012

### **Mexique. Il est urgent que la Chambre des députés respecte ses engagements en matière de droits humains**

À la suite de la suspension de la séance de la Chambre des députés le vendredi 27 avril 2012 faute de quorum, ce qui a empêché l'examen de projets législatifs de grande importance figurant pourtant à l'ordre du jour, notamment la loi sur la protection des défenseurs des droits humains et des journalistes et la loi générale sur les victimes, Amnesty International s'inquiète quant à l'avenir de ces deux projets de loi.

L'organisation demande une nouvelle fois aux députés d'examiner et d'approuver ces deux textes avant le terme de la session législative en cours.

Lundi 30 avril 2012, la Chambre des députés se réunira pour la dernière séance de l'actuelle session législative ; il s'agira donc de la dernière occasion pour ses membres de respecter, avant le terme de la législature, les engagements qu'ils ont pris devant la société mexicaine.

Amnesty International considère qu'un débat sur ces projets législatifs importants, qui ont déjà été approuvés à l'unanimité par le Sénat, doit être inscrit en priorité à l'ordre du jour de la prochaine séance. Il serait inacceptable que, faute de quorum, la dernière séance de l'actuelle législature soit suspendue sans que ces projets de loi fondamentaux soient étudiés.

Si ces deux textes ne sont pas approuvés au cours de la réunion de lundi et si leur examen venait à être ajourné, la situation de vulnérabilité dans laquelle se trouvent les journalistes et les défenseurs des droits humains serait prolongée de manière inutile et irresponsable. De même, cela retarderait la possibilité pour les innombrables victimes de violences d'accéder à la justice.

Les cas d'agression visant les journalistes et les militants des droits humains ne cessent de se succéder au Mexique. C'est dans ce contexte que s'inscrit notamment le meurtre de la journaliste Regina Martínez dont le corps, d'après les informations diffusées samedi 28 avril au soir par le parquet général de l'État de Veracruz, aurait été retrouvé à Xapala, dans l'État de Veracruz, présentant des traces manifestes de violence.

Amnesty International exige qu'une enquête impartiale soit menée pour établir les faits et traduire en justice les responsables présumés. Ce type d'affaires met en évidence la nécessité d'instaurer de toute urgence des mécanismes de protection visant à garantir que les journalistes et les défenseurs des droits humains sont en mesure de faire leur travail.

Aussi Amnesty International s'inquiète-t-elle des conséquences que pourrait entraîner un éventuel report de l'adoption de ces projets législatifs et appelle-t-elle les membres de la Chambre des députés à participer à la séance du lundi 28 avril, la dernière de la législature, avec la ferme intention d'approuver les deux projets de loi.

### **Complément d'information**

Le 24 avril 2012, le Sénat, après avoir observé une minute de silence en hommage aux militants des droits humains et aux journalistes, a approuvé à l'unanimité le projet de loi sur la protection des journalistes et des défenseurs des droits humains. Depuis, l'adoption de ce texte repose sur les députés.

Ce projet législatif a déjà reçu le soutien public de plus de 200 organisations sociales et de représentants des principales forces politiques.

Le Mexique est le pays le plus dangereux du continent américain pour les journalistes, et l'un des plus dangereux pour les militants des droits humains. L'absence de mesures de protection fait perdurer une situation dangereuse qui transforme en activité à risque le simple fait de défendre les droits humains ou d'exercer la profession de journaliste.

Au cours des dernières années, le Mexique est devenu le pays du continent américain le plus dangereux pour les journalistes. D'après les données publiées en septembre 2011 par la Commission nationale des droits humains (CNDH), 74 journalistes ont été tués au Mexique depuis 2000. À ce chiffre s'ajoutent les disparitions, les menaces, les agressions et les attaques visant les médias. Les responsables et les instigateurs présumés de ces actes ne sont presque jamais identifiés ni déférés à la justice.

Des dizaines de militants des droits humains ont été assassinés ces dernières années au Mexique, sans compter les disparitions, les attaques, les enlèvements et les menaces dont ils sont victimes.

Ces derniers mois, des milliers de personnes ont fait entendre leur voix en signant une pétition lancée par Amnesty International pour demander des mesures de protection pour les journalistes et les défenseurs des droits humains et se sont adressées directement aux responsables politiques sur Twitter, à l'aide du hashtag #leyprotección (« loi de protection »), pour exiger la mise en place de mécanismes de protection adéquats. Des dizaines de milliers de personnes se sont ainsi ralliées à cette initiative en signant la pétition.